

Le Petit Moncourtois

Numéro #18

Juillet / août 2023



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Le Mot du Maire

Moncourtoises, Moncourtois,

Dans l'édition de mai-juin, je vous faisais part du changement des candélabres route de Moret.

Dans la continuité des travaux de remise en état après la tempête de grêle, je vous informe que le bâtiment de l'ancienne poste, accueillant le nouveau cabinet infirmier, et le bâtiment de l'école élémentaire ont fait peau neuve. Les prochains travaux sont programmés sur le château et sur la salle polyvalente.

Ces travaux prennent du temps mais permettent de réaliser des améliorations tant sur l'isolation que sur la couverture désormais sans amiante !

Concernant les travaux du regroupement scolaire, le dernier appel d'offres a été concluant et nous a permis de sélectionner les entreprises pour chacun des lots. Cependant, du fait de l'inflation, les offres se sont avérées plus élevées que l'estimation. Il a donc été décidé de ne pas réaliser le préau cette année pour rester dans l'enveloppe budgétaire.

Aussi, dès les grandes vacances, les travaux commenceront. J'espère une fin des travaux décembre 2023 permettant une ouverture du nouveau groupe scolaire en janvier 2024.

Là encore je vous tiendrai informé de l'avancée de ces travaux.

A compter du lundi 21 août, notre nouveau policier municipal prendra ses fonctions. Je vous le présenterai dans l'édition de septembre-octobre. Il aura le privilège de circuler sur le territoire communal dans un véhicule neuf acheté au début de l'été.

Je suis également très heureux de vous annoncer la reprise des festivités estivales tant attendues ! Depuis le 23 juin dernier et jusqu'au 30 juillet, durant chaque week-end, Ô Château rouvre ses portes, dans la cour du château, avec concerts et soirées DJ tous les vendredis et samedis soir.

L'été sera chaud sur Moncourt-Fromonville !

Et puis n'oublions pas notre fête nationale du 14 juillet.

Pendant des années, le feu d'artifice du 14 juillet était conjoint avec la commune de Grez-sur-Loing. Cette année, Grez-sur-Loing a décidé de faire cavalier seul pour célébrer la fête nationale.

Qu'à cela ne tienne, le feu d'artifice reviendra dans le parc du château, comme ce fut le cas il y a plus de 15 ans, avec un banquet républicain dans l'allée principale devant la mairie.

Je vous y attendrai avec grand plaisir.

Pour conclure, les grandes vacances arrivent à grand pas et nos jeunes moncourtois vont pouvoir profiter de près de deux mois de vacances. Je leur souhaite de passer ces moments de détente du mieux possible et de bien se reposer.

Je vous souhaite d'ailleurs à toutes et tous de bonnes vacances d'été.

**Votre maire,
Maxime LABELLE**

Sommaire

Le Mot du maire - P2

Commissions - P3 à P8

Agenda - P9

Vous avez la parole - P9 à P10

Un peu d'histoire - P11

Infos diverses - P12

Et comme le disait Michel BUSSI: « Le bonheur, c'est simple, il suffit d'y croire ! Les vacances servent à ça, le ciel sans nuage, la mer, le soleil. A y croire. A faire le plein d'illusions pour le reste de l'année »

Manifestations / Cérémonies

Cérémonie du 1^{er} mai



Comme chaque 1^{er} mai, une cérémonie a été organisée pour remettre les médailles du travail mais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et célébrer les nouveaux nés.

Monsieur le maire et le conseil municipal ont offert à chaque nouvel arrivant et à chaque bébé un petit cadeau de bienvenue.

Merci à tous d'être venu partager ce moment d'échanges et bienvenue à Moncourt-Fromonville !



Le préfet de Seine-et-Marne à Moncourt-Fromonville



Vendredi 26 mai s'est déroulée une réunion en mairie sur la problématique des poids lourds traversant notre commune et surtout circulant dans des zones non adaptées à leur gabarit.

Vous avez été nombreux à nous faire remonter ce danger et il fallait que nous nous fassions entendre.

Malgré les nombreux courriers adressés au Département et restés sans réponse, c'est lors d'une visite du député Frédéric VALLETOUX que Monsieur le Maire lui a fait part des difficultés rencontrées sur notre commune. Sans hésitation, Monsieur le Député a pris ce dossier, qui ne concerne pas que Moncourt-Fromonville, très au sérieux et s'est engagé à alerter le préfet.

C'est ainsi que Monsieur le Député a convié l'ensemble des élus de notre circonscription, Monsieur le Préfet, Madame la Sous-Préfète



de Provins, Monsieur le Sous-Préfet de Fontainebleau et la Direction Départementale des Territoires.

Chacun des 80 maires et adjoints présents a pu exprimer ses difficultés de terrain pour lesquelles Monsieur le Préfet a été très à l'écoute.

Il faudra bien sûr être patient pour que des solutions soient apportées mais, pour la première fois, nous avons été entendus !

Commémoration du 8 mai

Moment de recueillement au monument aux morts pour commémorer la victoire du 8 mai 1945.

Merci au major Pierre JOLY, au lieutenant-colonel Daniel VILLAUME, aux anciens combattants, aux corps constitués, aux enfants du CME et à tous les Moncourtois présents.

Il est très important de faire perdurer le devoir de mémoire.



Cette commémoration s'est terminée, comme à son habitude, par un moment de convivialité.

Monsieur le maire a remis la médaille de la ville à Bernard FEUILLAS, ancien porte-drapeau de la commune et au lieutenant-colonel Daniel VILLAUME pour son engagement au niveau national et au niveau communal.



Manifestations / Cérémonies



**FÊTE
NATIONALE**

Moncourt-Fromonville
Parc du Château

14 Juillet

14h00 Tournoi de pétanque
18h00 Ouverture de la restauration
19h30 Banquet républicain
20h30 Concert

23h00 Feu d'artifice
23h15 Bal populaire




**Ô Château
Saison 2**

*Les éphémères
reviennent*

Tous les week-end du
23 juin au 30 juillet

Programme (de 18h à 23h)

Samedi 1^{er} juillet
Soirée dansante avec DJ Loïc

Vendredi 7 juillet
Concert de Romain Watson

Samedi 8 juillet
Soirée dansante avec DJ Marcus

Samedi 15 juillet
Soirée dansante avec DJ Loïc

Vendredi 21 juillet
Concert de Nayads Evolution

Samedi 22 juillet
Soirée dansante avec DJ Alexandre

Vendredi 28 juillet
Concert de French Coffee

Samedi 29 juillet
Soirée dansante avec DJ Alexandre

*Bar et restaurations
Structures gonflables tous les dimanches
de 10h à 18h*

Conseil Municipal des Enfants



C'est avec une vive émotion que les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont remis un chèque de 700 € à

Ce don est le résultat de la soirée karaoké / paëlla organisée le 1^{er} avril par les jeunes élus du conseil municipal des enfants.

C'est la rencontre de Maël, touché par la maladie, qui a motivé les jeunes élus à organiser cette soirée.

« Grâce à la bonne volonté de chacun, à l'aide des adultes et des services techniques municipaux, cette soirée s'est très bien déroulée » ont commenté d'une même voix les jeunes élus.

l'association française du syndrome d'angelman, une maladie neurodéveloppementale d'origine génétique caractérisée par un déficit intellectuel sévère.



Manifestations / Cérémonies

Inauguration du cabinet infirmier



Le samedi 13 mai a eu lieu l'inauguration du nouveau cabinet infirmier.

Monsieur le maire, les élus de la commune, Madame Valérie LACROUTE, présidente de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, Madame Juliette VILGRAIN, suppléante de notre député Frédéric VALLETOUX et Monsieur BEAUFRETON, maire de Villemer étaient présents pour souhaiter une bonne installation à nos infirmières.

Aline LEFORT était très émue et heureuse pour ce nouveau local, situé 25 route de Moret, qui lui apporte un confort de travail et une visibilité pour étendre sa patientèle.

Communiqué d'Aline LEFORT

Je tiens à remercier Monsieur le maire et toute son équipe (élus, agents municipaux) pour leur disponibilité et tous les travaux effectués au sein de l'ancienne poste m'offrant un nouveau cabinet infirmier où j'ai l'immense plaisir d'y travailler et de vous accueillir depuis le 1^{er} avril.

Un immense merci à mes deux collègues, Christine et Sophie qui m'ont fait confiance en me faisant la passation de leur patientèle, en me soutenant et m'épaulant à chaque instant vers ce nouveau chemin.

Merci à ma famille pour leur soutien.

Merci à VOUS Moncourtois pour la confiance que vous m'accordez.

Merci à la boulangerie Hasard et l'Atelier de So pour le buffet.

2^{ème} Moncourt Mobile



Dimanche 28 mai s'est tenue la 2^{ème} édition du Moncourt Mobile.

Ce fut l'occasion d'admirer plus de 400 véhicules exposés tout au long de cette journée.

Un grand merci à Antoine PAUTRAT, Jean-Michel HOCHABAEFF, le garage GD CLASSIC, Christian BONNICHON et tous les participants !



Voyage scolaire

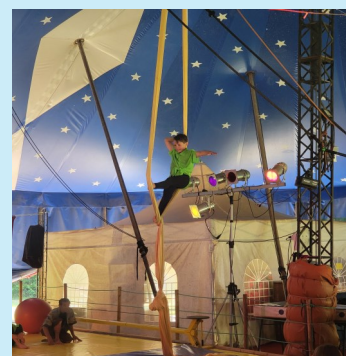
Le 30 mai dernier, c'est sous l'œil attendri des mamans et des papas que les élèves des classes de CE1 et de CM1 sont montés dans le car direction Arcy-sur-Cure pour un voyage scolaire de 5 jours.

Au programme, tir à l'arc, escalade, promenade et visite des célèbres grottes d'Arcy pour un « voyage au centre de la terre ».

Nos enfants ont également pu profiter de ce séjour pour s'initier aux arts du cirque. Après plusieurs répétitions, c'est avec le trac mais beaucoup de fierté qu'ils ont présenté à leurs familles le résultat de leurs apprentissages lors d'un spectacle exceptionnel où se sont mêlés jonglerie, équilibre et clownerie.

Le séjour s'est terminé par un repas partagé sur le site avant que chacun ne reparte dans son foyer fort de cette expérience enrichissante.

Ce voyage a été financé en grande partie par les bénéfices des ventes de chocolats de Noël, la municipalité (à hauteur de 75 € par enfant) et par un don de l'association de parents d'élèves ALPENA.



BAC / BREVET 2022

Les élèves ayant obtenu leur Bac ou leur brevet assorti de la mention « bien » ou « très bien » sont invités à se faire connaître en mairie avec un justificatif de domicile et leur diplôme.



Manifestations / Cérémonies

2^{ème} journée Portugaise

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée samedi 10 juin, la 2^{ème} journée Portugaise en présence des élus locaux, de Bruno LANDAIS, maire de St-Pierre-lès-Nemours, de Christian PEUTOT, maire de Faÿ-lès-Nemours, de Juliette VILGRAIN, suppléante du député VALLETOUX et de Bruno ANTONIO, représentant du député des portugais d'Europe.

Tout au long de cette journée, les nombreux participants ont profité des animations proposées par les troupes folkloriques. Le soir venu, ils ont apprécié les savoureux mets portugais avant de terminer la journée par une soirée dansante.

Merci à l'association Lusophone, aux troupes folkloriques et à tous les participants !



Centre Communal d'Action Sociale

Aide au permis de conduire

La Région Ile-de-France finance le permis B des jeunes âgés de 18 à 25 ans en formation ou suivis par une structure d'insertion professionnelle ou en recherche d'emploi en zone rurale. Sans avance de frais pour les bénéficiaires.

<https://www.iledefrance.fr/cheque-permis-de-conduire-pour-les-jeunes-en-insertion>

Canicule

Comme chaque année, les membres du CCAS seront attentifs à nos séniors en période de canicule. Le déclenchement du plan canicule est effectué par la Préfecture et implique des actions communales comme prendre des nouvelles régulièrement des personnes inscrites sur le registre canicule.

Stages informatiques

Suite au succès des stages informatiques de 2022, d'autres sessions vous sont proposées en 2023 avec notre partenaire PIMMS. Ces stages englobent l'utilisation des ordinateurs portables, tablettes et smartphones. N'hésitez pas à vous préinscrire au 07 56 21 59 67.

Coup de pouce Energie

Pour accompagner les foyers franciliens les plus vulnérables à faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie, la Région et l'Union Européenne innovent en proposant un « coup de pouce énergie » de 250 €. Cette aide sera bientôt disponible. Rendez-vous à partir du 5 juillet sur la page www.iledefrance.fr pour tester votre éligibilité à cette nouvelle aide.

Le CCAS alloue une aide complémentaire de 50 € à tous ceux qui bénéficient d'un chèque énergie en 2022 et 2023.

Conférence « opération tranquillité »

Le CCAS a organisé le 1^{er} juin une « opération tranquillité » destinée aux Moncourtois. Cette rencontre a été animée par la Police de Fontainebleau. La conférence a donné lieu à des moments d'échanges, des retours d'expériences et de précieux conseils pour assurer la sécurité au quotidien.



Travaux

L'aménagement de la rue de Grez se poursuit !

Après l'enfouissement des réseaux, des places de stationnement ont été créées pour plus de propreté et de confort.



Aire de jeux de l'étang sec

La clôture de protection de l'aire de jeux est désormais finalisée.



Aménagement du carrefour des 3 tilleuls

Depuis plusieurs années, les bus circulent sur ce carrefour créant des ornières dangereuses pour les usagers, notamment par temps de pluie.

La municipalité a pris la décision d'aménager ce carrefour en installant des bordures ce qui obligera les bus à rester sur la chaussée sans empiéter sur le bas côté. Cette zone est maintenant mieux adaptée et sécurisée !



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS propose aux séniors de 70 ans et plus, de choisir le colis de Noël ou bien de participer au repas de Noël.
Merci de remplir et détacher le coupon !

MAIRIE DE MONCOURT-FROMONVILLE

À NOËL VOUS AVEZ LE CHOIX

Mesdames, Messieurs,
Cette année encore, le CCAS vous offre le choix entre le repas
de fin d'année et le colis de Noël.



LE COLIS DE NOËL

Disponible pour une ou deux
personnes.

—
OU



LE REPAS DE NOËL

Le samedi 9 décembre 2023 à 12h30 en
salle polyvalente, possibilité d'un invité !

COUPON-RÉPONSE À RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 8 SEPTEMBRE 2023

Je choisis

Je suis

Le Repas

Pour 1 ou 2 personnes ?

NOM :

OU

Le Colis

Pour 1 ou 2 personnes ?

Prénom :

Adresse:

77140 Moncourt-Fromonville

Aucun des deux, merci !

N° tél :

Signature :

Fait le :

Centre Communal d'Action Sociale

La mairie et le CCAS organisent une visite à Guédelon, ouverte à tous sans condition d'âge. Le transport est pris en charge par le CCAS. Si vous êtes intéressé(e), merci de remplir et détacher le coupon !

Coupon-réponse

À retourner en mairie avant le 25 août

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° tél :

Je réserve pour _____ personne(s).

Voyage en bus à



VOYAGE ORGANISÉ PAR
Le Conseil
Municipal
et le CCAS



ils bâtissent un château fort

Le samedi 16 septembre 2023

TRANSPORT PRIS EN CHARGE PAR LE CCAS

Capacité maximale de 55 places dans le bus !

Prix de l'entrée

14€*

**l'entrée restant à votre charge +
le repas sur place (possibilité
d'apporter son pique-nique)**

**Ouvert
à tous !**



Départ 8h30 depuis le parking du centre commercial

Départ 17h30 de Guédelon - arrivée à Moncourt 19h au plus tard

*tarif variable, pour plus d'information rendez-vous sur <https://www.guedelon.fr>

Agenda



Vous avez la parole

Association le Phare

En tant que Parents, vous êtes soucieux quotidiennement de la réussite scolaire de vos enfants.

Vous savez que leur avenir est en jeu. Ces deux dernières années ont peut-être ralenti leurs apprentissages.

Les absences d'enseignants sont aussi un facteur handicapant ainsi que la surcharge des effectifs dans certaines classes.

La Municipalité de Moncourt-Fromonville a également les mêmes préoccupations que vous. C'est pourquoi, elle nous accompagne depuis plus de 20 ans.

Sur l'année scolaire 2022/2023, les 20 bénévoles ont proposé du soutien scolaire du lundi au samedi afin d'endiguer le décrochage scolaire à plus de 70 adhérents.

Pour vos enfants, qu'ils soient en primaire, au collège ou au lycée, l'**Association LE PHARE** est présente pour eux dans la Tour Carrée du Château.

En groupes restreints à 4 enfants maximum, nous pouvons revenir sur des notions, en approfondir d'autres, donner des outils pour une meilleure compréhension et au final leur redonner confiance en eux. Nos enseignements pédagogiques trouvent un écho auprès d'eux et les remerciements qu'ils adressent aux bénévoles et leur réinscription d'année en année sont des gages de confiance.

Quand un enfant nous voit comme son allié, les actions du bénévole n'en sont que plus efficaces.

Chaque année, en fonction des compétences de ces mêmes bénévoles, nous pouvons proposer du français, des mathématiques, langues vivantes, sciences... Grâce à leur

enthousiasme et leurs disponibilités, l'association grandit elle aussi d'années en années.

L'aide de la Municipalité et le bénévolat de chaque membre de l'association conduisent à une tarification de la prestation 5 à 10 fois moins chères que celles de professeurs rémunérés. En effet, elle repose uniquement sur une cotisation annuelle pour les moncourtois de 108 € par enfant (en dehors de la commune 117 € par enfant).

La demande d'inscription s'effectue, durant 3 semaines, dans la rubrique INSCRIPTIONS de notre site internet : www.association-le-phare.com.

Pour l'année scolaire 2023/2024, la rubrique ne sera accessible que du **7 août 2023 au 26 août 2023 inclus**.

Pour tous les enfants scolarisés de la 5^{ème} à la terminale, tous les bulletins scolaires de l'année 2022/2023 seront demandés. A la clôture de la période d'inscription, les demandes déposées par les résidents de Moncourt sont étudiées en priorité. Toutefois, aucune attention ne sera portée sur les dossiers incomplets même s'il concerne une famille moncourtoise.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au **01.64.29.21.53** ou par mail sur l'adresse suivante : association-le-phare@orange.fr. Vous aurez aussi l'occasion de nous rencontrer au Forum des Associations de Moncourt-Fromonville, le 3 septembre 2023.



Nuisances sonores

Les beaux jours reviennent et avec eux l'envie de profiter de son jardin ou des espaces publics.



Nous vous rappelons les règles concernant les nuisances sonores :

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, systèmes d'irrigation, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc...) sont autorisées :

- de 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi
- De 10h à 12h les dimanches et jours fériés

Les travaux bruyants d'entretien, de réglage de moteurs et de réparation de véhicules sont interdits sur la voie publique. Les réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite sont tolérées.

Arrêté préfectoral du 23 septembre 2019

Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la police. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires.

Formulaire de demande en mairie ou sur le site service-public.fr



Vous avez la parole

Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville (APMF)

Concert du 16 mai 2023

C'est avec un immense plaisir que nous avons reçu en l'église Saint-Etienne Sainte-Avoye, le dimanche 16 mai, l'ensemble vocal La Gioia du Conservatoire Accords de Veneux-les-Sablons, sous la direction de Laure-Marie MEYER.

Le chœur mixte, au grand complet, a interprété des œuvres de l'époque baroque : le *Gloria* et le *Magnificat* de Vivaldi, des œuvres de Monteverdi, de Leonardo Leo et le *Salve Regina* de Scarlatti.

Les choristes, costumés comme au temps de Vivaldi à Venise, étaient accompagnés par Béatrice Delpierre et Jean Catrice aux flûtes anciennes, Stan Cramer au clavier, Arnaud Misslin au violoncelle et Pascal Lécuyer à la clarinette.

Le "*Gloria*", -chanté par un chœur de femmes-, puis le « *Magnificat* » d'Antonio Vivaldi portent le style bien particulier du

compositeur vénitien avec son lyrisme éclatant, ses passages obligés au style religieux, ces ornements et une très grande vivacité rythmique.

C'est avec brio que La *Gioia* a chanté ces œuvres magnifiques et toujours actuelles. Les « *Vêpres de la Vierge* » de Claudio Monteverdi, œuvre foisonnante, entre prière et virtuosité, furent interprétées sous forme d'extraits. De Leonardo Leo, le public a applaudi un duo somptueux chanté par Laure-Marie Meyer et Elsa Rousselle. Enfin, le « *Salve Regina* » de Domenico Scarlatti, non moins brillant, fut le second duo de l'après-midi.

C'est un public nombreux et enthousiaste qui a accueilli cette musique « ancienne », musique qui a ravi les plus jeunes comme leurs aînés. Chacun se sera approprié de moments de sérénité et de paix, au travers de ces œuvres interprétées avec une grande expressivité, valorisée par l'acoustique remarquable de l'église.



Conférence de Jean-Pierre NAUGRETTE

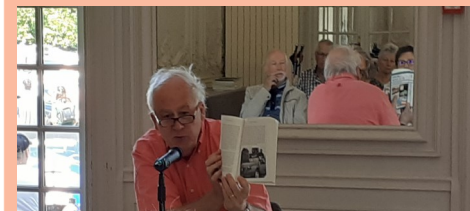
Dans le cadre de la 2^{ème} édition de "Moncourt Mobile", les Amis du Patrimoine recevaient l'écrivain Jean-Pierre NAUGRETTE pour une conférence sur son livre "*l'Aronde et le Kayak*".

Ancien professeur de littérature anglaise du XIX^{ème} siècle à l'université Sorbonne Paris 3, Jean-Pierre NAUGRETTE est LE spécialiste de Robert Louis Stevenson et d'Arthur Conan Doyle auxquels il a consacré plusieurs ouvrages qu'il a également traduits.

Dans un tout autre registre, Jean-Pierre NAUGRETTE s'est plongé dans ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, ceux de sa vie dans les années 50-60 ; il s'est rappelé des objets qui ont marqué sa jeunesse, à partir de témoignages et de photos de sa famille. Il s'est souvenu plus particulièrement d'une voiture, une Aronde SIMCA, LA voiture avec laquelle il partait en vacances dans le Midi avec sa famille. Habitant à Viroflay près de Versailles, ce voyage vers la Grande Bleue était une véritable épopée.

Son livre, "*l'Aronde et le Kayak*" retrace cette tranche de vie.

La conférence a passionné le public qui a pu échanger sur cette époque révolue ! A l'issue de la conférence, un verre de l'amitié a clôturé cette manifestation.



Fête des voisins

Vendredi 2 juin s'est déroulée la 24^{ème} édition de la Fête des voisins.

Moncourt-Fromonville n'a pas dérogé à la tradition !

Les participants se sont retrouvés sur le trottoir, dans un square ou dans un jardin pour trinquer à leur bonne santé et passer un moment convivial.

Le square Montherlant, la rue de l'église, l'avenue des châtaigniers et l'avenue des rougemonts étaient à la fête.

Bravo à tous pour cette organisation.



Nouveau policier municipal

La commune va accueillir, à partir du 21 août, son nouveau policier municipal.

Vous trouverez sa présentation dans notre prochaine édition !



Un peu d'histoire

Les Amis du Patrimoine se sont donnés pour mission de recenser toutes les délibérations des autorités communales depuis 1790, date de la transformation de la paroisse de Fromonville en une commune. L'objectif est de montrer les articulations entre vie locale et histoire nationale. Dans le précédent Petit Moncourtois, nous avons indiqué les étapes marquantes de l'année 1789.

Le premier conseil municipal de Moncourt-Fromonville

« Le décret du 14 décembre 1789 fait table rase de toutes les structures anciennes pour créer les communes et l'élection des municipalités ». Le 26 février 1790, deux mois plus tard, le décret instituant les 83 départements de la France est promulgué ; chaque département est divisé en districts, subdivisés en cantons, eux-mêmes divisés en communes.

A Moncourt-Fromonville, les citoyens se réunirent dans l'église le 31 janvier 1790 pour élire leur maire et leurs représentants. Pour être citoyen actif et électeur, il fallait payer un impôt au moins égal à la valeur locale de trois journées de travail.

Furent élus :

Le MAIRE :

Gilles JOMAT, ancien charron, habitant Moncourt. Il est élu par les citoyens qu'il doit administrer et non par les conseillers municipaux, pour une durée de 2 ans.

Les CONSEILLERS MUNICIPAUX (OFFICIERS MUNICIPAUX) :

Louis GUESPIN le jeune, vigneron, habitant Darvault,
Jean PAGE, ancien garde, habitant Fromonville,
Charles FLAUREAU, laboureur, habitant Darvault,
Denis BRAZILLIER, vigneron, habitant Moncourt,
Nicolas SEVIN, vigneron, habitant Darvault.

Le PROCUREUR :

Jean COULON, vigneron, habitant Moncourt. A noter qu'il refusa rapidement le poste et demanda à être dans le groupe des "notables".

La fonction de « procureur », décidée en 1789 et mise en place dès les élections municipales de 1790, était confiée à un citoyen élu ; il devait assurer le lien entre le conseil municipal et le pouvoir exécutif. Il existait des procureurs au niveau des communes et des départements. Cette fonction sera progressivement abolie dès 1794 et ultérieurement ce rôle sera repris par les préfets, accentuant la centralisation de l'organisation administrative française.

Les NOTABLES :

François SEVIN jeune, charron, habitant Moncourt. Il devint Procureur.

François GOIMBAULT, vigneron, habitant Darvault,
Maturin CORNEILLE, laboureur, habitant Moncourt,
Pierre GUESPIN le jeune, vigneron, habitant Darvault,
Antoine FAZETTE, laboureur, habitant Moncourt,
François JUILLOTTE l'ainé, vigneron, habitant Darvault,
Louis COULON, vigneron, habitant Moncourt,
Jean GOIMBAULT, vigneron, habitant Darvault,
Jean COULON, vigneron, habitant Moncourt,
François SEVIN l'ainé, laboureur, habitant Moncourt,
Claude PREVOST, charron, habitant Moncourt,
Laurant LAURANT, cabaretier, habitant Moncourt,
Louis COULETTE, vigneron, habitant Darvault.

On note le lieu de réunion : l'église de Fromonville.

On remarque que certains élus sont issus de Darvault qui est un hameau de Fromonville. La commune indépendante de Darvault sera créée bien plus tard en 1914. Le métier de vigneron est souvent cité ; c'était le métier le plus courant à cette époque. On disait souvent "le jeune" ou bien "l'ainé", écrit "l'aisné", afin de distinguer les

personnes qui avaient souvent le même prénom... On remarque également l'absence de femmes élues...

44 000 « municipalités » furent ainsi créées sur le territoire des anciennes "paroisses" et furent dénommées « communes » en 1793.

Le 14 juillet 1790, la Fête de la Fédération est célébrée : c'est le premier anniversaire de la prise de la Bastille, l'un des événements inauguraux et emblématiques de la Révolution. A l'entrée du Champ de Mars à Paris, la foule pouvait apercevoir l'arc de triomphe à trois arches de 25 mètres de haut. Au milieu de l'esplanade, l'autel de la Patrie avait été dressé sur un tertre. Le roi pris place sur une estrade ; un trône recouvert de velours lui avait été préparé, un fauteuil étant réservé non loin de là au Président de l'Assemblée. 100 000 fédérés des provinces assistaient à la cérémonie.

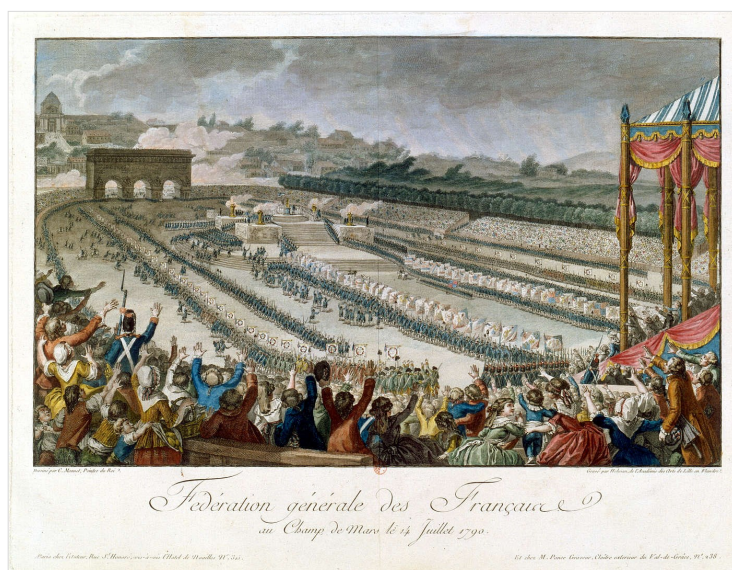
Dès la fin de 1789, des aspirations à l'union s'étaient propagées dans le pays. Les patriotes avaient décidé de se lier fraternellement village par village, province par province. Ces groupes prirent le nom de "fédération". Dans le registre des délibérations de 1790 figurent les noms des Moncourtois désignés pour assister à cette fête.

Louis XVI prêta serment à la Nation et à la loi dans un climat d'unité nationale, en présence des députés des 83 départements de l'époque. La joie était dans les cœurs : le roi s'était réconcilié avec les Français !

D'autres faits marquèrent cette même année. On reste aujourd'hui stupéfaits devant l'ampleur des travaux entrepris par l'Assemblée dans les domaines financier, économique, juridique ou administratif, par exemple :

- la réglementation de la mise en vente des biens ecclésiastiques,
- l'abolition de la noblesse héréditaire,
- le vote de la constitution civile du clergé...

Nos recherches dans les archives de notre village illustrent bien cette époque de grande intensité intellectuelle.



Sources :

Archives communales de Moncourt-Fromonville.

Mona OZOUF, « La fête de la Fédération », Histoire par l'image [en ligne], 1976, consulté le 09/06/2023.

Numéros Utiles

La Mairie :

01 64 78 50 50

Fax 01 64 78 50 51

mairie@moncourt-fromonville.fr

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h
(semaine impaire)

Site internet :

www.moncourt-fromonville.fr

Vous pouvez retrouver toutes
les actualités de la commune
sur :



Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi
sur rendez-vous les autres jours

Propositions d'articles ou
photographies pour Le Petit
Moncourtois :

mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo

77140 NEMOURS

Tél : 01 64 78 69 05

secretariat@paysdenemours.fr



Directeur de la publication :

Maxime LABELLE

Comité de rédaction :

Maxime LABELLE / Sylvie MONTAGU

Conception :

Sylvie MONTAGU

Imprimé par Réseau 45

en 920 exemplaires

Pêle-Mêle



Cérémonie du 1^{er} mai



Conseil municipal des jeunes



Commémoration du 8 mai



Réunion avec le Préfet



Voyage scolaire



Moncourt Mobile



Journée portugaise



Fête des voisins

Dates de collectes bacs jaunes

11 juillet - 25 juillet

8 août - 22 août - 5 septembre

Naissance

Logan GAILLARD, le 25 avril

Décès

Louis CHABANET, le 21 avril

Jean-Claude CENCI, le 24 avril

Sylvie CARDALIAGUET, le 11 mai

Patrick DOMALAIN, le 12 mai

Lucie SMIGULAN, le 22 mai

Mariage

Mickaël THOMAS et Annick GRAVELLE, le 29 avril

Grégoire DORÉE et Elodie TIEMBLO, le 20 mai

Anthony GAILLARD et Dolorès PIVERT, le 20 mai

Mike COURTINE et Ophélie DUBÉ, le 27 mai